

A.G. du 6 AVRIL 2023 - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

ANNEXE CONSOMMATION RESPONSABLE & ENVIRONNEMENT

La consommation responsable et la santé-environnement sont des enjeux mobilisateurs du mouvement UFC-Que Choisir, confirmées dans les orientations fédérales fin 2022. Déclinées dans le programme de campagnes décentralisées, les bénévoles du réseau « environnement » les ont portées dans les diverses instances de concertations, venant également en appui aux diverses animations réalisées en 2022 autour d'une information préventive des usagers.

AGRICULTURE / ALIMENTATION / EAU

L'association a soutenu les actions fédérales : dénonce puis recours gracieux contre la définition des zones de non traitement des pesticides trop molle dans les chartes départementales.

En soutien à l'alimentation locale peu de projets alimentaires territoriaux (PAT) ont été initiés.

La défense des usagers domestiques dans leurs demandes de sécurisation de leur service de l'eau et la lutte pour la protection de toutes les ressources d'eau potable : recours juridique gagné contre la mal-adaptation de l'arrêté D.U.P. de Grancey (forage Le Pavillon).

La représentation des usagers domestiques dans les instances locales de gestion de l'eau a été intense (17 réunions de C.L.E. ou des comités de pilotage d'étude/évaluation des SAGE Ouche, Vouge et Nappe Dijon Sud).

GESTION des DÉCHETS/ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La diffusion de l'information fédérale sur la consommation collaborative et l'économie circulaire, l'extension des consignes de tri.

Peu de mobilisation sur le suivi des plans régionaux (CRBFC/Alterre BFC) et locaux de prévention des déchets (des agglos et communautés de communes : une réunion SMICTOM Genlis).

ÉNERGIES

Les informations sur les renouvelables (prévention des arnaques) et l'efficacité des travaux de rénovation énergétique (en liaison avec l'Espace info énergie) sont très demandées. Une grande vigilance sur l'implantation de méthaniseurs agricoles et industriels (CoDERST) : la visite d'une unité agricole a été possible (11/02 à Marsannay le Bois).

RISQUES NATURELS, TECHNOLOGIQUES et DIVERS

Nous assurons la représentation des riverains en participant au suivi des sites à risques (CSS, 4 réunions CoDERST) ; pas de réunion du CDPRN (risques naturels).

SANTÉ-ENVIRONNEMENT et ALIMENTATION-SANTÉ

Les consommateurs sont demandeurs d'information sur la prévention en matière de santé-alimentation-environnement : diffusion des bonnes pratiques du PNNS et promotion du Nutri-score et du Planet-score ; promotion de l'application « Quelproduit ? » ; suivi des données des observatoires régionaux de santé (ORS) et de l'association régionale de prévention (IREPS).

Le suivi des risques de dégradation de la qualité de l'air s'exerce dans plusieurs niveaux de concertation (Atmo BFC : AG et CA, comité territorial de Côte d'Or).

SERVICES PUBLICS LOCAUX

Les bénévoles du réseau « environnement » ont poursuivi leurs activités de représentation, pour y défendre une réglementation plus efficace pour protéger leur santé et l'environnement, donnant ainsi du sens à une

information préventive des usagers, à « une consommation plus saine, sobre, juste, une consommation responsable ». L'association a été récompensée de ses efforts lors d'un recours en justice contre un arrêté préfectoral insuffisamment protecteur.

(Voir annexe Consommation Responsable / Environnement, jointe au rapport).

SERVICES PUBLICS TERRITORIAUX

Nous assumons plusieurs représentations des usagers domestiques dans la gouvernance des services publics locaux (CCSPL Dijon, Métropole, Conseil régional, Aéroport de Dijon, SICECO, ...)

La participation à la concertation sur les mobilités (comités des partenaires : 2 agglos et 3 bassins de mobilité) est lente à se mettre en place.

Le suivi des plus gros dossiers fait l'objet d'un compte-rendu trimestriel dans Voir & Savoir (Rubrique Échos (de) l'eau, de la consommation responsable, de la santé-environnement).

Gérard CLÉMENCIN, pour le réseau environnement